



Albi, le 9 avril 2020

Monsieur le directeur académique,

Le Président de la République, son premier Ministre, le Ministre de l'Éducation Nationale ont, semble-t-il, découvert les vertus des services publics et ne tarissent pas d'éloges sur celui-ci et de remerciements aux agents qui assurent le service de manière exemplaire dans la situation exceptionnelle de crise sanitaire que nous traversons... et décident de fermer des postes dans l'Éducation Nationale...

En cette période de crise sanitaire inédite, nous considérons que la priorité des priorités devrait être la santé des personnels, et non les fermetures de classes.

Nous notons que pendant plus de 3 semaines, il n'y a eu ni masques distribués, ni dépistage COVID-19 pour les professeurs des écoles du département.

Par ailleurs, si le Ministre de l'Éducation Nationale a décidé de suspendre un certain nombre de fermetures de classes - notamment en milieu rural- et de doter notre département de 5 postes « supplémentaires », sur une enveloppe négative de 5 postes à rendre, **cela n'est toujours pas suffisant...** Les effectifs sont chargés et les conditions de travail sont de plus en plus difficiles avec l'école toute inclusive. La brigade de remplacement, les RASED et plus largement l'enseignement spécialisé sont exsangues suite aux politiques de destruction du service public menées depuis de nombreuses années. **La dotation de 0 postes ne permet pas de répondre aux besoins immenses.**

Nous demandons :

- des masques de protection agréés et le dépistage COVID-19 pour les personnels
- l'annulation de l'ensemble des suppressions de postes
- des ouvertures **partout où cela est nécessaire**
- l'abondement de la brigade de remplacement
- des postes pour l'enseignement spécialisé
- des postes pour les décharges de direction,
- des postes pour l'accueil des moins de 3 ans et des poste de Plus de Maîtres Que De Classe.

Ces postes ne seront pas superflus quand tous les programmes devront être repris au point où ils ont été stoppés le 13 mars. La continuité des liens éducatifs, quand ils ont pu être maintenus pendant le confinement par l'enseignement à distance, facilitera la reprise **mais il ne peut remplacer l'enseignement dans le cadre de l'école et de la classe.**

La situation dans les hôpitaux démontre la nécessité de renforcer le service public.

Nos organisations syndicales vous ont alerté à plusieurs reprises sur la nécessité de n'acter à ce CTSD que des ouvertures. Au-delà de vos absences de réponses, au-delà de votre décision de vous asseoir sur la réglementation en vigueur, vous décidez de maintenir dans votre projet des fermetures.

Nous vous l'avions indiqué : l'annulation dans le cadre de carte scolaire des fermetures de postes était le préalable de notre participation au CTSD.

Vous comprendrez donc que nous ne serons pas présents jeudi 9 avril au CTSD du 1^{er} degré.

Les membres du CTSD pour la FSU 81,

Bastien Alberty, Benoît Foucambert, Agnès Bernadou, André Castellan, Hélène Lopez, Mathieu Moles, Bérengère Basoul, Hervé Trognon, Yves Chassain

Les membres du CTSD pour la FNEC-FP-FO 81,

Céline Felipe, Camille Sans, Jean-François Mazaleyrat, Stéphanie Plaisant